



COMMUNE DE RINGENDORF

Solidarité Ukraine



Pour aider la population d'Ukraine, très durement touchée par ce conflit, différents concitoyens nous ont questionnés sur les moyens de venir en aide aux populations sinistrées.

Dons en nature

Un certain nombre de collectes de dons en nature ont eu lieu depuis début mars.

Si vous souhaitez vous renseigner sur des nouvelles collectes, nous vous conseillons d'entrer en contact avec :

La Protection Civile du Bas-Rhin

Protection civile du Bas-Rhin : 15 rue de l'Ardèche 67100 Strasbourg, 08 05 69 21 31 ou 03 88 83 75 24, secretariat@protectioncivile67.fr

L'association strasbourgeoise Promo Ukrainia lance un appel aux dons de produits de première nécessité. Pour les contacter : <http://promoukraina.fr>, info@promoukraina.fr, ou au téléphone 06 78 95 31 84.

Hébergement et bénévolat

Certains concitoyens proposent de pouvoir héberger des réfugiés ukrainiens, ou proposent de donner du temps aux associations d'aide aux réfugiés.

L'accueil des réfugiés ukrainiens

La cellule de crise Ukraine de la préfecture privilégie les hébergements collectifs (établissements prévus pour recevoir du public).

Si, en tant que particuliers vous souhaitez néanmoins proposer un accueil, vous pouvez contacter : [Cohabitations solidaires](mailto:Cohabitations%20solidaires)

<https://cohabitations-solidaires.fr/sengager-pour-laccueil-de-refugies/formulaire-je-propose-daccueillir/>

Le bénévolat, donner un peu de son temps :

La ville de Strasbourg propose de recenser les propositions des personnes souhaitant donner un peu de leur temps et aider les associations solidarite.ukraine@strasbourg.eu

La Collectivité Européenne d'Alsace se mobilise pour répondre à vos propositions d'aide et d'engagement au profit de la population ukrainienne. Vous pourrez joindre le standard dédié à la crise en Ukraine (09 70 81 81 61).

Aide financière

Si les associations humanitaires se félicitent de l'immense élan de solidarité qui se met en place dans les pays limitrophes comme en France, elles rappellent également que les dons en argent sont à privilégier car ils permettent de passer des commandes dans des entreprises des pays limitrophes de l'Ukraine et faire partir des convois depuis là-bas.

❑ **La Croix Rouge Française** organise des actions d'aide d'urgence toute l'année. Vous pouvez effectuer vos dons sur le site

<https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine>

❑ **Caritas Alsace** s'associe au Secours Catholique pour un appel aux dons d'urgence qui peuvent être effectués en ligne sur <https://www.caritas-alsace.org/don-en-ligne> ou par chèque, à l'ordre de « Caritas Alsace – Urgence Ukraine », courrier à envoyer à l'adresse suivante : Caritas Alsace 5 rue Saint Léon 67082 Strasbourg Cedex.

❑ **La Protection Civile du Bas-Rhin** récolte les dons via son site <https://don.protection-civile.org/soutenir> ou par virement sur le compte suivant : IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin.

❑ **Fonds de concours pour les dons des entreprises** La direction spécialisée des finances publiques pour l'étranger (DSFIPE) ouvre un fonds de concours dédié aux entreprises, permettant de suivre la traçabilité des fonds engagés par l'intervention du Centre de Crise et de Soutien de l'état en lien avec les ambassades et consulats.

Banque de France (BDF), agence de Nantes (44)

IBAN : FR88 3000 1005 89A4 4A00 0000 013 BIC : BDFEFRPPCCT

Lors du virement, préciser le numéro et l'intitulé du fonds de concours à abonder : 1-2-00008 « Contributions de tiers à l'aide d'urgence aux victimes de catastrophes naturelles et de conflits à l'étranger et autres aides d'urgence » en mentionnant « Action Ukraine ».

❑ **Le Secours populaire** collecte uniquement des dons financiers, ceci afin de répondre précisément aux besoins des personnes sur place. Les personnes qui souhaitent faire un don peuvent envoyer un chèque au Secours populaire du Haut-Rhin, 1 rue du Linge – 68000 Colmar (en précisant « Urgence Ukraine ») ou faire un don en ligne : <https://don.secourspopulaire.fr/ukraine>

Bien d'autres associations humanitaires peuvent être soutenues, mais ne répondez pas aux demandes d'aide financière effectuées en porte à porte.

Ces informations vont évoluer au fil des évènements. Ce document sera mis à jour dans le tableau d'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune : www.ringendorf.fr

Recensement des initiatives en faveur de l'Ukraine au 13 mars 2022,
édité par la COMMUNE DE RINGENDORF

